

ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE ET GESTION DES CARRIÈRES



POLICIER.CH

academie-de-police.ch – police.vd.ch

@policevd



Kévin, 29 ans, gendarme

@policevd

LA POLICE CANTONALE
VAUDOISE **RECRUTE**

POLICIER.CH

GENDARME H/F

Assure l'ordre, la sécurité et la tranquillité publics sur l'ensemble du territoire cantonal et, sur requête des autorités compétentes, à l'extérieur de celui-ci (par ex. Forum de Davos, Sommet de la Francophonie, Conférence internationale de Genève II sur la Syrie, etc.). Fait respecter les lois par l'information, la prévention, la répression, l'aide et l'assistance. Exécute des tâches administratives en lien avec son domaine de compétences. Effectue des enquêtes judiciaires de proximité.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

En fonction de son affectation, il œuvre dans les domaines suivants:

Gendarmerie mobile

- Interventions
- Police secours

Gendarmerie territoriale

- Police de proximité
- Police judiciaire locale

Par la suite, le cas échéant, en fonction de ses choix et de ses compétences:

- Groupe d'intervention (DARD)
- Brigade canine
- Brigade du lac
- Spécialistes (circulation, législation...)

INSPECTEUR/INSPECTRICE

Effectue principalement un travail d'investigation, de contrôle, d'intervention et de rédaction sur le plan judiciaire lorsque des délits ou des crimes ont été commis. Intervient sur l'ensemble du territoire cantonal (sur commission rogatoire, en dehors des frontières cantonales ou nationales). Agit par délégation des magistrats.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

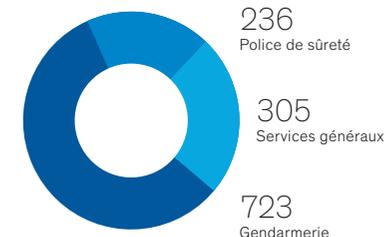
En fonction de son affectation, il œuvre dans les domaines suivants:

- Infractions contre le patrimoine
- Crimes et délits contre l'intégrité physique
- Lutte contre la consommation et le trafic de stupéfiants
- Infractions commises par des mineurs
- Infractions aux mœurs
- Criminalité économique
- Criminalité informatique
- Criminalité organisée
- Sécurité de l'État
- Statut des étrangers
- Identité judiciaire (police technique et scientifique)
- Coordination judiciaire

LA POLICE CANTONALE EN CHIFFRES

EFFECTIF 2017

1'264
Effectif total



ACTIVITÉ ANNUELLE INDICATIVE

80'000
événements traités
(au moins une patrouille sur place)

203 mio
de budget

6 mio
de kilomètres parcourus

210
événements traités quotidiennement par le centre d'engagement et de transmission (CET)

2'800
téléphones reçus par jour au CET

4'300
constats d'accident de circulation

700
constats d'incendie

PRESTATIONS OFFERTES

- De larges possibilités d'**évolution de carrière** (voir schéma au dos)
- Une **formation continue** permanente, comprenant de très nombreux modules
- La possibilité de **pratiquer 1 heure de sport** hebdomadaire sur le temps de service

Pour les deux métiers

CONTEXTE

- Le gendarme travaille essentiellement en uniforme, l'inspecteur exclusivement en civil, généralement en petite équipe.
- Ils interviennent sur des lieux variés (rues, domiciles de particuliers, milieu naturel, axes routiers, bureaux, bâtiments publics, etc.).
- Ils sont assermentés et armés.
- Ils doivent faire preuve d'une grande disponibilité et sont appelés à travailler de nuit, le week-end et les jours fériés.
- Ils sont tenus au secret de fonction / de l'enquête et ont un devoir de réserve.
- Ils peuvent être amenés à intervenir ou à apporter leur soutien dans des situations émotionnellement difficiles voire dramatiques.

QUALITÉS PRINCIPALES

- Aptitude à suivre les prescriptions de service
- Sens des responsabilités et esprit de décision
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Esprit d'ouverture et d'adhésion
- Capacité de communication
- Capacité rédactionnelle
- Ponctualité
- Tenue exemplaire
- Equilibre général et résistance au stress

Tous les métiers de la police s'adressent indistinctement aux hommes et aux femmes.